

le pamphlet

P É R I O D I Q U E I N D É P E N D A N T

Editorial

L'énorme hausse des primes de l'assurance maladie de base obligatoire a déclenché un tollé. Pour une fois, tout le monde est d'accord: ça ne peut pas continuer; il faut trouver un moyen de financer les coûts de la santé sans que les primes continuent à s'envoler.

Les propositions fusent de toutes parts: passer à une caisse maladie unique – il paraît que la majorité des Suisses y sont favorables, ce qui prouve qu'ils n'ont pas compris que le système actuel n'est rien d'autre que celui de la caisse unique, camouflé derrière la pseudo-concurrence des fournisseurs de prestations de base; ponctionner les entreprises; augmenter les subsides; faire payer les assurés en fonction de leur revenu; diminuer les prestations; instaurer un moratoire financé par les réserves des caisses maladies; créer une commission d'enquête pour déterminer les causes de la hausse des primes. J'en oublie probablement.

Sous réserve de rarissimes exceptions noyées dans la masse, personne ne semble conscient de cette vérité élémentaire: si le système que nous connaissons ne fonctionne pas correctement, c'est parce qu'il est mauvais.

Il est mauvais, parce qu'il pressure les assurés.

Il est mauvais, parce qu'il incite ces derniers à passer d'une caisse maladie à l'autre avec ce que cela implique de coûteuse paperasserie et de variation des réserves financières des caisses, obligées d'accepter tous les candidats.

Il est mauvais, parce que la seule marge de manœuvre laissée aux assurés se limite à la modification du montant de leur franchise, au changement de modèle et au passage à une caisse provisoirement moins chère.

Il est mauvais, parce qu'il oblige les contribuables à payer, en plus de leurs primes, les subsides grâce auxquels «les plus démunis» ont moins de peine à boucler leurs fins de mois.

Il est mauvais, parce qu'il pousse certains médecins à prescrire des traitements inutilement coûteux, voire superflus – après tout, c'est l'assurance qui paie.

Il est mauvais, parce qu'il est hypocritement égalitariste dans la mesure où les inégalités sociales et financières chassées par la porte de l'assurance de base rentrent par la fenêtre des assurances complémentaires.

Et surtout, il est mauvais, parce qu'il est obligatoire, ses créateurs, notamment l'ex-conseillère fédérale socialiste Ruth Dreifuss, étant partis du principe que seule l'obligation permettrait d'éviter que des habitants de notre pays ne soient pas assurés; qu'elle seule assurerait la solidarité entre ce qu'il faut bien appeler les assujettis.

Selon une prise de position publiée par l'Académie suisse des sciences médicales en 2020¹ – je n'ai pas trouvé de statistiques plus récentes –, le nombre des personnes qui, faute de moyens et dans l'ignorance des aides possibles, ou par «mauvaise foi», ne payeraient pas leurs primes d'assurance maladie et leur participation aux frais se monterait à 166'000. C'est très peu, si on considère que la Suisse compte plus de 8,5 millions d'habitants – mais ça fait tout de même chaque année, paraît-il, quelque 453 millions qui n'entrent pas dans les caisses des assurances maladie. Comme il est peu probable, compte tenu de l'augmentation des coûts de la santé et de l'envol des primes, que ce chiffre soit en diminution depuis trois ans, force est d'admettre que quelque 2% de la population n'est pas assurée.

Si j'en crois un ancien article du *Temps*², le nombre des personnes

non assurées était de 3% à la fin des années 1980. C'est dire que l'assurance obligatoire entrée en vigueur en 1996 n'a pas entièrement réglé le problème. Quant à la solidarité, elle consiste une fois de plus à piquer dans les poches de la classe moyenne les sous destinés aux «plus démunis».

Pourquoi donc une personne riche ne pourrait-elle pas décider de renoncer à une assurance maladie et de payer elle-même ses frais? Pourquoi des caisses maladie vraiment

concurrentes ne pourraient-elles pas offrir des catalogues de prestations dans lesquels les adultes de notre pays, conscients, dans leur immense majorité, de la nécessité de s'assurer et d'assurer leurs enfants correctement, feraient leur choix en fonction de leur âge, de l'évaluation de leur état de santé futur et de leurs moyens financiers? Pourquoi notre système social si généreux ne pourrait-il pas continuer à venir en aide aux défavorisés? Pourquoi la solidarité entre assurés ne pourrait-elle pas s'exercer à l'intérieur de chaque

caisse maladie plutôt qu'au sein d'un système obligatoire?

Il n'y a pas de solution miracle, dans aucun domaine. Mais, dans tous les domaines, la pire des solutions est celle qui se fonde sur la rigidité et la prise d'otages.

Mariette Paschoud

¹ Prise de position de la Commission Centrale d'Ethique de l'ASSM (Berne, 24 février 2020), approuvée par le Comité de direction de l'ASSM le 21 avril 2020.

² <https://www.letemps.ch/suisse/maudite-lamal>.

Du passé, il faut parfois (exceptionnellement) faire table rase

À la mi-septembre, le Parlement britannique a voté une loi prévoyant d'abandonner les poursuites relatives aux violences qui ont secoué l'Irlande du Nord pendant de nombreuses années. Les soldats britanniques et les paramilitaires qui ont été impliqués dans le conflit nord-irlandais et qui acceptent de coopérer avec les autorités ne pourront plus être poursuivis. Il sera ainsi possible de clore de nombreuses affaires irrésolues.

L'adoption de cette loi a déclenché des protestations chez certaines familles de victimes, ainsi que de la part du gouvernement irlandais, ce qui n'est pas totalement surprenant, mais aussi de la part du Conseil de l'Europe et du Haut-commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies. Ces distinguées instances internationales ont exprimé une «profonde inquiétude», évoquant un «viol des obligations internationales

du Royaume-Uni en matière de droits de l'homme».

Les Irlandais sont des gens plutôt sympathiques; il est tragique qu'une guerre civile les ait amenés à s'entredéchirer pendant plusieurs décennies – comme il est tragique qu'un conflit fratricide oppose aujourd'hui Russes et Ukrainiens. Un processus de paix a mis fin aux troubles nord-irlandais il y a maintenant un quart de siècle. Il reste toutefois à faire perdurer cette paix encore fragile et à «tourner la page» pour de bon. N'est-il pas temps, de part et d'autre, de refermer les procès encore en suspens et de s'interdire d'en ouvrir de nouveaux? De tels procès sont de toute façon incapables d'apporter une justice convaincante, dès lors qu'ils se rapportent à une situation de conflit où toutes les parties en présence ont commis des horreurs et où il est presque impossible d'établir précisément tous les faits et tous les coupables. Faut-il alors accabler

l'Etat qui prend l'initiative de cicatriser ainsi les blessures du passé? Et surtout, n'est-il pas indécent que des officines onusiennes, totalement ² inutiles face aux conflits qui secouent le monde, interviennent pour empêcher cette cicatrisation?

L'exemple cité ici n'est peut-être pas parfait, car la Grande-Bretagne – si l'on en croit la presse – va surtout amnistier ses propres soldats et non l'ensemble des protagonistes. À défaut d'un magnifique geste de réconciliation, cette amnistie représente tout de même une étape nécessaire vers l'enterrement définitif du douloureux conflit irlandais. On peut comprendre que les familles qui furent endeuillées l'acceptent difficilement; mais l'ONU? N'a-t-elle rien de mieux à faire que de réclamer des procès sans fin qui ne servent qu'à entretenir les rancœurs des affrontements passés?

Le monde serait plus pacifique si on accordait un peu moins d'importance à la «justice» et davantage aux nécessaires réconciliations. En d'au-

tres termes: si on consacrait moins d'énergie à punir les gens pour ce qu'ils ont peut-être fait dans le passé, et qu'on se souciait davantage

de la manière dont ils pourront coexister dans le futur.

Pollux

Ne dites pas...

Ne dites pas: «Depuis des millions d'années, l'humanité s'est limitée à deux genres, et le schéma homme-femme repose sur une base scientifique solide.»¹ Dites: «Depuis des millions d'années, l'humanité s'est limitée à deux sexes, et le schéma homme-femme repose sur une base scientifique solide.»

Si les propos attribués par **20 minutes** à la conseillère nationale UDC zuricoise Barbara Steinemann reflètent réellement ce qu'elle a dit en allemand au cours du débat consacré par le Conseil national au bien-être de ce que la mode appelle les non-binaires, il y a lieu de s'inquiéter.

En effet, les mots ne sont ni innocents ni interchangeables. Adopter la terminologie d'une idéologie que l'on combat revient à entrer dans le jeu de l'adversaire et à adhérer à ses élucubrations. Il y a des «genres» en grammaire; il n'y en a pas en biologie. Que des êtres humains, minoritaires, soient attirés par des personnes du même sexe, se rêvent d'un autre sexe ou ne se sentent d'aucun sexe ne change rien à l'affaire.

Quant au «schéma homme-femme», il repose sur la nature et n'a pas besoin d'une «base scientifique solide». J'ignore s'il y avait déjà des homosexuels ou des gens en mal

d'équilibre sexuel à l'époque où l'homme préhistorique chassait le mammoth, mais nos lointains ancêtres n'avaient manifestement pas besoin d'«experts» pour se reproduire le plus instinctivement du monde.

Si tel n'était pas le cas, le Conseil national, qui devrait avoir d'autres chats à fouetter, ne serait pas là pour se pencher sur le triste sort des «non-binaires».

Le pinailleur

¹<https://www.20min.ch/fr/story/les-genres-au-parlement-une-majorite-veut-ameliorer-le-sort-des-personnes-non-binaires-137323476664>.

Le Serpent qui se mord la queue

Il y a un peu plus d'une année, nous nous étions penchés sur la question de la politique monétaire choisie par la BCE pour lutter contre l'inflation.¹

Revenons-y aujourd'hui pour voir comment a évolué la situation et si les mesures prises par les experts ont produit les effets escomptés.

Premier constat: l'inflation dans les pays européens s'est modérée mais reste trop élevée aux yeux de Mme Lagarde et de sa clique. La seule réponse a été une nouvelle augmentation du taux directeur jusqu'à un niveau jamais atteint depuis l'introduction de l'euro.

On est en droit de se demander si ceux qui sont censés présider au destin de l'économie européenne ne devraient pas essayer de remettre en question les schémas qu'ils appliquent comme des robots.

En cas de forte inflation due à une surchauffe économique, la réponse adéquate est celle appliquée actuellement. Hausse des taux, renchérissement du crédit, frein à l'investissement. Mais il se trouve que les causes actuelles de l'inflation sont plus complexes, et probablement multiples.

Nous avons eu de manière presque simultanée deux événements: la sortie du Covid et la guerre d'Ukraine. Le premier a bel et bien causé une flambée de la demande en biens et services, due à la disponibilité de capitaux accumulés durant le confinement et au sentiment d'urgence déclenché par la prise de conscience que le monde pouvait s'arrêter demain. Mais s'agissant de la compensation logique des mois de confinement, une fois les vacances aux Caraïbes faites, le menu gastronomique mangé et la résidence en

Espagne achetée, les choses devaient revenir à la normale.

La guerre d'Ukraine a apporté son lot d'incertitudes: l'augmentation du prix du gaz et du pétrole, les problèmes d'approvisionnement en céréales et j'en passe. Il s'agit là de questions concrètes auxquelles on était en droit d'attendre de nos gouvernements qu'ils apportent des réponses négociées. Au lieu de cela, nos politiciens se gargarisent de grands principes et de bons sentiments, identifient les gentils et les méchants, espérant probablement marquer l'histoire et rester dans les manuels scolaires sur pied d'égalité avec Churchill ou César. Résultat: flambée des prix, causée, entre autres, par un excès de demande par

rapport à l'offre. Mais augmenter les taux n'est évidemment pas la réponse appropriée. Car le renchérissement du crédit, qui touche essentiellement les particuliers hypothéqués et les PME, ne fait que les appauvrir et ne les aide en rien.

En tant qu'agent immobilier, je gère des locations de vacances sur la Costa Brava. Cette année, sur la totalité des séjours réservés, nous n'avons eu que 5% de locataires espagnols. Le constat dans les restaurants est sans appel: les salles sont pleines mais les clients dépensent la moitié de ce qu'ils consommaient l'année dernière. Les Européens sont venus, mais ils se sont serré la ceinture, et les Espagnols n'ont même plus les moyens de partir en

vacances. Nombreux sont ceux qui ont vu la mensualité de leur hypothèque plus que doubler en une année.

Les prix dans les supermarchés ont doublé pour certains produits, comme l'huile d'olive ou les produits laitiers, et la viande et le poisson ne sont plus accessibles pour les familles aux revenus modestes.

Aujourd'hui, l'inflation est entretenue par l'augmentation des taux de la BCE. C'est le serpent qui se mord la queue et un non-sens en termes économiques.

Michel Paschoud

¹ https://pamphlet.ch/index.php?article_id=1662

Que penser de l'exhortation papale sur la crise climatique?

4

Huit ans après avoir publié une encyclique à propos de développement durable et intégral¹, le pape François adresse une exhortation à tous les peuples de la Terre au sujet de la crise climatique². N'est-il pas en train de révéler sa faillibilité? Il sort en tous cas de son domaine de compétence pour aborder les choses du monde physique, comme il a pu le comprendre en se laissant conseiller par des experts qui ne l'ont pas instruit des incertitudes scientifiques mais qui lui ont plutôt inculqué des convictions devenues inébranlables.

Il adopte sans aucune réserve les thèses les plus catégoriques prononcées par des scientifiques co-optés dans cette sorte de congré-

gation pour une doctrine de la foi climatique nommée GIEC. Il résume les observations du climat de manière simpliste et attribue le réchauffement presque exclusivement à des causes anthropogéniques. Aucune incertitude, aucune critique des exagérations et lacunes des modèles du climat, aucun doute sur l'utilisation de scénarios de référence irréalistes (RCP 8.5 et SSP5-8.5 pour les initiés) servant d'épouvantail pour décrire un monde en perte et motiver à l'action massive et immédiate dont il ne doute pas non plus qu'elle résoudra le problème. Serait-il devenu un matérialiste?

Il fustige le paradigme technocratique qui abîme irrémédiablement la nature (encore heureux qu'il l'écrive

avec un n minuscule) mais exige que ce paradigme fasse mieux, tout en modérant ses ardeurs. Les solutions techniques de capture et séquestration du CO₂ et celles d'adaptation à des conditions réchauffées ne seraient que du colmatage et du bricolage. Il veut de la contrainte pour que se fasse vraiment la «transition énergétique», mais il ne sait dire ni par qui ni comment de tels mécanismes de loi et d'ordre seraient édictés, mis en œuvre et contrôlés.

Il donne même dans le marxisme primaire en accusant «ceux qui disposent de plus de ressources» de tromper et d'exploiter les autres. Je croyais pourtant que son Sauveur accordait aussi sa bienveillance aux riches. Les notions de risque/béné-

fice et de risque/risque lui sont étrangères, il ignore donc que des arbitrages sont nécessaires, même entre des vœux pieux mais contradictoires, et en devant accepter que ce soit tragique. Cela signifie-t-il que, théologiquement, il réfute le péché originel et les affres de la condition humaine?

Il prône une diplomatie multilatérale et tombe alors dans l'incantation qui en fait la louange si elle se créait «d'en bas», par des voies démocratiques. C'est comme du bla-bla onusien entretenu par des intelligentsias hors sol qui volent d'une conférence à l'autre sans jamais considérer le poids de l'action et ses contraintes dimensionnelles. Il n'y a rien de concret là-dedans sinon qu'il souligne la capacité de «puissances émergentes» à «obtenir des résultats significatifs dans la résolution de problèmes concrets», par exemple lors de la récente pandémie. Il oublie que ces dites puissances et cette gestion de crise pandémique n'ont surtout pas démontré les qualités de démocraties venant «d'en bas». On pourrait même se demander si la naïveté qu'il montre à l'endroit des relations internationale est feinte ou si c'est une conviction sincère.

Ses «motivations spirituelles» me paraissent bien étroites. Il semble même minimiser la singularité de la conscience humaine face à la nature. Faudrait-il en être plus le serviteur que le gardien? Il appelle au collectif sans plus même parler du salut de l'âme de chacun (je ne sais pas où en est son catéchisme à cet endroit). Il donne dans le «nous nous repensons pour nous comprendre d'une manière plus humble et plus riche». Cela ressemble fort aux mouvements alternatifs qui ne cessent de repenser le Monde, avec aussi la ritournelle «pas de changement durable sans changement culturel» et «pas de changement culturel sans changement chez les personnes». On se croit au forum social de Porto Alegre plutôt qu'au Saint-Siège. Prône-t-il ainsi un néo-soviétisme combinant la contrainte à la transition énergétique avec la constitution d'un homme nouveau?

Son dernier point interpelle :
73. «*Louez Dieu*» est le nom de cette lettre. Parce qu'un être humain qui prétend prendre la place de Dieu devient le pire danger pour lui-même.

Ne fait-il pas cela tout au long de cette exhortation?

Caveat:

Mon propos n'est pas ici de «manger

du curé» mais de critiquer le message de l'un des plus importants influenceurs du monde. Ce serait aussi trop long de citer les passages avec lesquels je suis substantiellement d'accord avec ce qu'il exprime. Si des fidèles catholiques sont choqués de mes propos je les prie donc de m'en excuser. Ne partageant pas les dogmes et la confession du pape, j'ai néanmoins de l'estime pour son institution et les personnalités contemporaines qui l'ont incarnée, même si je me permets une certaine ironie et si je m'amuse, m'énerve ou me scandalise de ses règles, rites, coutumes et pratiques. Je ne suis cependant pas de ceux qui attendent de son Eglise qu'elle se saborde en se soumettant à une soi-disant modernité qui n'a aucun apanage, ni du bon ni du bien. On ne demande pas à un chat de perdre sa félinité pour devenir un chien, ni à Paul de rede-

5

Michel de Rougemont

<https://blog.mr-int.ch/?p=10986>

¹ [Laudato si' \(24 mai 2015\) | François \(vatican.va\)](https://www.vatican.va/la/audato_si/2015/05/24/audato_si_20150524_01.html).

Voir aussi mon article de blog: [Une encyclique écologiste – MR's Blog](https://www.mr-int.ch/fr/encyclique-ecologiste-mr-s-blog).

² [20231004-laudate-deum.pdf \(vatican.va\)](https://www.vatican.va/la/audate-deum/2023/10/04/audate-deum_20231004_01.html).

Débats

Le conseiller d'Etat vaudois Frédéric Borloz, chef du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle, appuyé, le 29 août, par la majorité de droite du Grand Conseil, a décidé d'interdire les débats de politiciens avant les élec-

tions, en l'occurrence les élections fédérales, dans les écoles vaudoises¹. On ne peut qu'approuver cette décision, tant il est vrai que la politique politicienne, comme d'innombrables autres sujets, d'ailleurs, n'a rien à faire dans les salles de

classes. Toutefois, M. Borloz rechigne à prendre des mesures radicales et a donc autorisé l'organisation de débats dans les établissements scolaires et de formation, mais sans politiciens. On me permettra de déplorer cette demi-mesure et

de demander au chef du Département en quoi des débats politiques sans politiciens sont plus conformes à l'obligation de neutralité de l'enseignement et à la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), qu'il invoque pour interdire les locaux scolaires aux personnalités politiques.

En effet, la LEO dit ceci:

Art. 9 Neutralité de l'enseignement

¹ *L'enseignement est neutre du point de vue religieux et politique.*

² *L'école respecte les convictions religieuses, morales et politiques des élèves et de leurs parents.*

Art. 11 Propagande

¹ *Toute forme de propagande politique, religieuse et commerciale est interdite auprès des élèves.*

Or, quiconque connaît peu ou prou l'école vaudoise, comme maître ou ancien maître, comme élève ou comme parent d'élève, sait que la propagande politique – rouge, rose et verte en particulier – y trouve un terrain favorable, les enseignants de gauche se préoccupant fort peu de la neutralité de l'enseignement et de la LEO.

Aussi n'est-il pas étonnant que la gauche – partageant les amers regrets exprimés par l'officine *Discuss it*, qui «promeut la participation politique des jeunes en Suisse» et a dû annuler un débat au gymnase de Nyon – essaie, par la voix de Mme Alice Genoud, présidente des Verts vaudois, de nous faire croire que la décision départementale s'en prend au «meilleur moyen pour les jeunes de réfléchir et de s'ouvrir à la vie civique de notre canton».

Pour les Verts et leurs alliés, réfléchir et s'ouvrir à la vie civique de notre canton signifie, en cette veille d'élections fédérales, voter pour la gauche et, surtout, pour les écolos, en perte de vitesse à Berne selon les sondages.

Chaque voix compte, fût-ce celle de gymnasiens et d'apprentis tout juste majeurs, qui, sans débats, se moqueraient de la cuisine électorale comme de leur première couche-culotte.

M.P.

¹<https://www.20min.ch/fr/story/vaud-pas-de-debats-dans-les-ecoles-avant-les-elections-federales-894101765535>.

Bricoles

Enfumage

Plus de 32'000 signatures pour un salaire minimum cantonal, titrait triomphalement **20 minutes** en ligne le 3 octobre.

Quel succès!

Sauf que ce n'est pas vrai: les trente-deux mille signatures représentent l'addition des paraphes obtenus par deux initiatives complémentaires déposées par le même comité de gauche. Officiellement, chaque initiative a récolté plus de seize mille signatures, mais comme les citoyens qui ont signé l'une ont plus que probablement signé l'autre, on est loin de trente-deux mille partisans

du vote sur le salaire minimal cantonal.

Mais qu'importe, du moment que le lecteur croit que l'idée d'un salaire minimum soulève l'intérêt passionné des foules.

M.P.

Encore elle!

Les villes de Lausanne et Genève s'appêtent à lancer, après quelques autres, des essais de vente légale de cannabis¹.

Bien entendu, ces expériences, réservées à mille ou mille deux cents personnes, seront strictement enca-

drées et feront l'objet d'évaluations de la plus grande objectivité.

A Genève, c'est l'association ChanGe qui pilotera l'expérience, laquelle ne peut être qu'une éclatante réussite, puisque l'association en question est présidée par Mme Ruth Dreifuss, ancienne conseillère fédérale, qui, à huitante-trois ans, n'a rien perdu de sa capacité de nuisance.

M.P.

¹<https://www.20min.ch/fr/story/stup-efiants-geneve-lance-son-essai-de-vente-legale-de-cannabis-314573560761>.

David contre Goliath

Le 27 septembre dernier, mon application de nouvelles, 3/24, titrait «Six jeunes portent plainte contre 32 pays devant la cour des droits humains pour la crise climatique»¹. On y apprenait que six jeunes Portugais, de onze à vingt-quatre ans, avaient décidé en 2017, à la suite des incendies qui ont ravagé le Portugal, d'agir pour que les Etats européens, ainsi que la Russie, la Norvège, la Turquie, le Royaume-Uni et la Suisse, soient mis face à leurs responsabilités. On notera l'absence des Etats-Unis et de la Chine, entre autres.

La petite équipe de moutards, sans doute judicieusement conseillés et financés par Global Legal Action Network, l'ONG qui soutient l'action, prétendent «craindre pour leur santé, et souffrir d'anxiété devant les catastrophes naturelles». «Les gouvernements du monde ont le pouvoir d'arrêter le réchauffement climatique et les Européens ont pris la décision de ne pas le faire», critique Catarina dos Santos Mota, l'une des plaignantes.

Que de sottises en une seule phrase! Mais comme la stratégie mise en place par les milieux écolos avec Greta semble fonctionner parfaitement, pourquoi ne pas en généraliser la tactique? Et si, par hasard, une majorité des dix-sept juges de la Cour européenne des droits de l'homme se laissaient aller à une sentence favorable aux plaignants, la jurisprudence permettrait aux fanatiques du changement climatique de judiciaireiser la question, faisant taire

devant les tribunaux ceux que la responsabilité de l'être humain dans la question du réchauffement global laisse sceptiques.

Mi.P.

¹<https://www.ccma.cat/324/sis-joves-porten-32-paisos-al-tribunal-de-drets-humans-per-la-crisi-climatica/noticia/3252090/>

Décidément, le mâle est de trop

Un article de **20 minutes** du 5 octobre¹ nous apprend que des chercheurs de l'Université de Lausanne ont découvert une espèce de phasme pour laquelle «pour se reproduire, les *femmes*² peuvent choisir entre un rapport sexuel avec un mâle, ou une reproduction asexuée, autonome». Et le chercheur Guillaume Lavanchy de déclarer: «Les gens qui disent qu'il faut forcément un papa et une maman ne se sont pas intéressés à ce qui se passe dans la nature! Chez ces phasmes, les mâles sont en option.»

Il n'est pas dans mon propos d'analyser l'intérêt scientifique de cette découverte, qui me semble assez relative, mais de souligner que, de mon point de vue, le message sous-jacent est tendancieux. Voyez, Mesdames, même dans la nature, on peut se passer des mecs.

Que je sache, chez l'être humain, on n'a qu'un seul exemple de procréation sans fécondation par un homme, et si le processus devait se généraliser, on croulerait sous les religions.

Mi.P.

¹<https://www.20min.ch/fr/story/decouverte-a-lausanne-chez-cette-espece->

[les-femelles-peuvent-se-passer-des-males-242282076235](https://www.20min.ch/fr/story/decouverte-a-lausanne-chez-cette-espece-les-femelles-peuvent-se-passer-des-males-242282076235)

² Souligné par l'auteur: le terme de femme au lieu de femelle me semble être un lapsus révélateur.

A poil et sans vergogne

Notre quotidien gratuit du 6 octobre¹ nous apprend que le Tribunal fédéral a rejeté le recours de l'UPCP, le syndicat genevois des forces de l'ordre, qui faisait suite aux décisions du Conseil d'Etat genevois et de la justice du bout du lac de ne pas indemniser les fonctionnaires de police et les gardiens de prison à raison d'une heure par jour pour mettre et enlever leurs uniformes. Je ne sais pas si je dois continuer mon article ou attendre que vous ayez terminé de rigoler.

Quelle image cela donne-t-il des fonctionnaires, *De Dieu!!* Une heure correspondrait à quinze minutes pour mettre et quinze minutes pour enlever l'uniforme, deux fois par jour. Pourquoi deux fois? Parce que, lorsque le gendarme part en pause à midi, il se mettrait en civil.

Le tribunal a argumenté que les policiers ont le droit de porter l'uniforme de leur domicile jusqu'à leur lieu de travail et qu'ils peuvent dès lors se vêtir chez eux comme n'importe quel autre employé; et que le choix de leur activité comporte certaines contraintes qui ne donnent pas lieu à compensation.

Non mais franchement, c'est pas un peu se foutre de la g... du monde?
Mi.P.

¹<https://www.20min.ch/fr/story/ge-neve-les-policiers-ne-seront-pas-payes-pour-shabiller-390969428132>

Un nouveau prétexte pour bloquer le trafic

La Ville de Lausanne a construit un nouveau stade de football à la Blécherette, inauguré il y a trois ans à peine. Un grand stade, moderne, largement dimensionné, avec de vastes surfaces tout autour pour accueillir avec aisance tous les spectateurs, tous les supporters, tous les autocars, tous les véhicules de service, toutes les forces de sécurité. Quelques années plus tôt, en prévision de cette nouvelle construction, la

Ville a aussi réaménagé la circulation aux abords du futur stade, avec un nouveau carrefour, de nouveaux arrêts de bus et de nouveaux cheminements piétonniers.

Résultat: lors de chaque match de football, malgré toute la place à disposition autour du stade, la police ferme complètement la route du Châtelard, qui est un des principaux axes entre la capitale et l'autoroute, pour y stationner ses véhicules anti-émeute (le sport adoucit les mœurs...) et

pour laisser le flot des spectateurs s'écouler à travers les voies de circulation (en l'absence du passage souterrain qu'il aurait fallu construire).

On pourrait presque se demander si le sport – un peu comme les transports urbains – n'est pas purement et simplement instrumentalisé par la Municipalité lausannoise pour constituer une entrave supplémentaire au trafic individuel.

px

Le Pamphlet
Case postale 998,
1001 Lausanne
courrier@pamphlet.ch
CCP:10-25925-4
Directeur de publication:
Michel Paschoud
ISSN 1013-5057